

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2024

Pour plus d'informations, référez-vous au *RCG 23-028 Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2024)*

Permis de chauffeur	
	133,00\$
Délivrance ou renouvellement d'un permis de chauffeur, 12 à 24 mois	
Délivrance ou renouvellement d'un permis de chauffeur, moins de 12 mois	67,00\$
Délivrance d'un permis de chauffeur pour le déneigement valide du 1 ^{er} novembre au 30 avril	37,00\$
Premier duplicata de permis de chauffeur	36,00\$
Duplicata de permis de chauffeur, après le premier	63,00\$
Délivrance d'un permis de chauffeur, suite à une suspension du permis de conduire	118,00\$
Réactivation d'un permis de chauffeur suite à une annulation de permis de conduire à SAAQ	63,00\$
Permis d'exploitation	
	288,00\$
Ouverture et étude du dossier d'un permis d'exploitation	
Délivrance d'un permis d'exploitation	308,00\$
Renouvellement d'un permis d'exploitation pour une période de 12 mois, se terminant le 31 mai	308,00\$
Frais de retard, si le permis d'exploitation est renouvelé après le 31 mai	144,00\$
Vignette	
	232,00\$
Délivrance ou renouvellement d'une vignette d'identification	
Délivrance d'un duplicata d'une vignette d'identification	36,00\$
Changement de véhicule	65,00\$
Frais de retard, si la vignette d'identifications est renouvelée après le 31 mai	63,00\$
Vignette relative à un contrat d'exclusivité	
	42,00\$
Émission d'une vignette relative à un contrat d'exclusivité	
Émission d'un jeu de trois vignettes relatives à un contrat d'exclusivité	87,00\$

GRILLE TARIFAIRE – Janvier 2024

Définitions

« **REMORQUAGE** » signifie l'action d'arrimer un véhicule à une dépanneuse (incluant le positionnement du véhicule pour en faciliter son remorquage) et à le transporter jusqu'au lieu déterminé par le client ou par le service concerné de la Ville. Cette intervention exclut les manœuvres de récupération.

« **RÉCUPÉRATION** » la récupération d'un véhicule constitue l'ensemble des manœuvres préalablement requises, et visant à positionner le véhicule dans l'axe nécessaire pour le remorquage, notamment à la suite d'un capotage, d'un enlèvement, d'un renversement ou d'une mise en portefeuille au moment même de l'incident. La récupération peut également porter sur une importante perte de chargement qui gêne la circulation ou qui constitue un danger. Ne constituent pas une récupération le nettoyage normal de la chaussée incluant le nettoyage à la suite de la perte de liquide, le ramassage de petits débris ou le redressement d'un pare-chocs.

GRILLE TARIFAIRE DÉPLACEMENT DE VÉHICULE EN INFRACTION

DESCRIPTION	TARIFICATION
REMORQUAGE de tous véhicules en infraction à un règlement ou véhicule abandonné en vertu du CSR	Selon la soumission

GRILLE TARIFAIRE DÉPLACEMENT DE VÉHICULE NON SAISI

DESCRIPTION	TARIFICATION
REMORQUAGE de 3000 kg ou moins, incluant 10 premiers km. <i>Kilométrage additionnels: 3.75\$/km</i>	165 \$
REMORQUAGE plus de 3000 kg à 8000 kg ou moins. <i>Temps excédentaire par tranche de 30 min : 72\$</i>	218 \$
REMORQUAGE de plus de 8000 kg. <i>Temps excédentaire par tranche de 30 min : 154\$</i>	310 \$
RÉCUPÉRATION de 3000 kg ou moins, et la première heure, à partir de l'arrivée sur le site. <i>Temps excédentaire pour la récupération : 92\$/h</i>	135 \$
RÉCUPÉRATION de plus de 3000 kg mais de 8000 kg ou moins, incluant les 2 premières heures, à partir de l'arrivée sur le site. <i>Temps excédentaire pour la récupération type dépanneuse B ou C : 103\$/h</i> <i>Temps excédentaire pour la récupération type dépanneuse D : 144\$/h</i>	1125 \$
RÉCUPÉRATION de plus de 8000 kg, incluant les 2 premières heures, à partir de l'arrivée sur le site. <i>Temps excédentaire pour la récupération : 307\$/h</i>	2239 \$

Les montants ne comprennent pas les taxes applicables. (sauf indication contraire)

Cette grille est à titre indicatif, en cas de disparité entre cette grille et le règlement sur les tarifs en vigueur, ce dernier a priorité.

*Montant ajuster en fonction du règlement sur les tarifs

FRAIS COMPLÉMENTAIRES

TARIFICATION

Temps supplémentaire pour main-œuvre \$/heure :	55 \$
Épandage d'un produit absorbant lors d'un remorquage, incluant le ramassage, par sac de 18kg :	55 \$
Installation d'une pellicule de protection pour vitres pour véhicule remorqué ou récupéré, par vitre :	28 \$
Frais de vérification, d'analyse et d'administration (redevance)	20 \$

TARIFICATION RELATIVE AU FRAIS DE REMISAGE EN FOURRIÈRE

Véhicule non saisi

Aucun frais les 6 premières heures suivant le remorquage

Par la suite, pour chaque période de 24 h, dès la première heure minute :

- Véhicules de 3000 Kg ou moins	33 \$
- Véhicules de plus de 3000 Kg mais moins de 8000 Kg	66 \$
- Véhicules de plus de 8000 Kg	98 \$

MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ DES BIENS LORS DE SERVICE D'ORDRE

DESCRIPTION	TARIFICATION
Quart d'heure garantie pour le maintien de la sécurité des biens lors de service d'ordre (incluant flûtage). Un nombre de (trois) heures maximum payés* *Voir liste événement exclus Annexe D	Frais de remorquage selon soumission

Les montants ne comprennent pas les taxes applicables. (sauf indication contraire)

Cette grille est à titre indicatif, en cas de disparité entre cette grille et le règlement sur les tarifs en vigueur, ce dernier a priorité.